

L'État pour les Jeux

Des Jeux 2024, pour Tous !



Avec les Jeux, notre ambition est claire : proposer la plus belle fête du sport jamais organisée en France, dont les services de l'État, tout particulièrement en Île-de-France, vont être le chef d'orchestre. La ferveur populaire va monter en puissance à travers des temps forts de mobilisation,

de la Semaine olympique et paralympique du 2 au 6 avril au J-100 du 17 avril, de la Journée olympique du 23 juin à l'Olympiade culturelle. Elle prendra aussi corps au sein des Centres de préparation aux Jeux de la région qui accueilleront de nombreuses animations, et lors du Relais de la Flamme qui parcourra l'Île-de-France entre les 14 et 25 juillet.

Puis, pendant les Jeux, les « Clubs 2024 », et les « Mini-Clubs » organisés au sein des écoles pendant les jeux Paralympiques, offriront à nos concitoyens autant de lieux pour vibrer au rythme des exploits de nos champions et s'initier à la pratique sportive, alors que la billetterie populaire de l'État permettra d'inviter 400 000 d'entre eux à assister à des épreuves.

Pour accompagner ces temps forts et lieux de célébration, vous pourrez vous appuyer sur le plan d'animation territoriale bâti par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à

l'engagement et aux sports (DRAJES), commun aux Jeux et à la Grande Cause Nationale – que le Président de la République a décidé de dédier pour la première fois à la promotion de l'activité physique et sportive. Vous pourrez aussi mobiliser les services civiques « Génération 2024 » et « Sport » ainsi que le « Look des Jeux » et des kits de célébration, qui mettront nos bâtiments et événements aux couleurs de Paris 2024.

Enfin, nous allons veiller à ce que les Jeux soient un grand moment de promotion du sport et des valeurs de l'olympisme auprès de la jeunesse, en particulier celle des quartiers prioritaires, grâce à la mise en place d'une programmation sportive, éducative et culturelle avec le plan « Été olympique et paralympique ».

A tous les membres de l'Équipe de France des Jeux que vous êtes, je souhaite une magnifique année 2024 : qu'elle soit celle qui nous aura permis, grâce à votre engagement, d'accélérer dans la construction de la Nation sportive et de faire nation par le sport !

Amélie OUDEA-CASTERA,

ministre des Sports et des jeux Olympiques et Paralympiques

L'info du mois

Les micro-folies en Île-de-France et les Jeux

Véritable dispositif culturel au service des territoires, les micro-folies consistent à intégrer un musée numérique au sein d'une structure déjà existante et accessible à la population (médiathèque, centre culturel et social, lieu patrimonial, centre commercial...etc).

Elles sont ainsi un véritable outil au service de l'éducation artistique et culturelle. Les micro-folies sont nées de la coopération entre plusieurs établissements culturels français comme le Centre Pompidou, le musée du Louvre ou encore l'Opéra de Paris.

Avec 70 micro-folies ouvertes et une cinquantaine de projets en cours à l'échelle de l'Île-de-France c'est un projet qui est soutenu par l'État, porté par le ministère de la Culture et accompagné par la Villette.

Dans le cadre des jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le réseau des Micro-Folies sera un tremplin pour proposer une programmation célébrant l'union entre le sport et la culture. Plusieurs projets seront proposés : la création d'une collection autour du sport, copilotée par le musée du Sport de Nice (cette collection questionnera la place du sport dans les arts ainsi que la sauvegarde de l'héritage du patrimoine olympique en France et à l'international) ou la mise à disposition de mallettes pédagogiques en lien avec les JOP sur la thématique « art et sport ».

Le chiffre du mois

19 

Les zones de célébration – Club 2024 sont des sites gratuits ouverts au public pendant les Jeux. Présents dans chaque département d'Île-de-France, ils permettent à chacun de participer à la fête olympique près de son domicile ou de son lieu de villégiature. La mobilisation populaire est aussi assurée au plus près des territoires pour faire des Jeux un grand événement fédérateur. En plus des écrans géants qui permettent de suivre les épreuves olympiques, il sera possible, selon les modalités propres à chaque site, de se restaurer et de participer à des activités sportives et culturelles. Treize d'entre elles bénéficieront d'un accompagnement spécifique de l'État. Par ailleurs, d'autres zones « Club 2024 » seront ouvertes, notamment à ce stade 6 zones en Île-de-France. La ville de Paris comportera pour sa part 23 zones de célébration!

Agenda !

10 janvier 2024

Inauguration des 3 micro-tunneliers du chantier rue Paul Hochart à L'Haÿ-les-Roses/Chevilly-Larue dans le Val-de-Marne (94)

10 et 15 janvier 2024

Présentation des premiers porteurs de la flamme olympique

31 janvier 2024

Tirage au sort du Marathon pour tous

Le Club France à la Villette

En 2024, l'un des plus importants centre de célébration des jeux Olympiques et Paralympiques de la capitale se situera dans le 19^e arrondissement. L'établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette accueillera les sportifs français au Club France et réunira plus d'une dizaine de délégations étrangères et des centaines de milliers de supporters autour de projets sportifs et culturels.

Le Parc de La Villette vibrera au rythme des Jeux à l'été 2024. Ses 55 hectares s'apprêtent à accueillir pas moins de 10 comités olympiques nationaux avec une forte augmentation de sa fréquentation que la direction de l'établissement public anticipe en proposant une riche programmation festive, sportive et culturelle proposée pendant toute la durée des Jeux.

Du 27 juillet au 11 août 2024 et du 29 août au 8 septembre 2024, le Club France olympique et paralympique sera pour la première fois dans le même lieu et réunira athlètes et supporters dans la Grande Halle entièrement habillée aux couleurs de la France. Véritable cœur battant de l'équipe de France durant les Jeux, les athlètes tricolores pourront accueillir leurs proches dans un espace dédié tout en profitant de la ferveur du public, venu nombreux. Les 700 000 visiteurs attendus au Club France pendant toute la durée des Jeux pourront suivre en direct les épreuves et féliciter leurs médaillés tout en profitant d'ateliers d'initiation à la pratique sportive encadrés par des éducateurs habilités. Engagées pour la promotion de l'activité physique, 110 fédérations sportives proposeront aux visiteurs de s'essayer à pas moins de 140 disciplines, olympiques et paralympiques, dont l'aviron, le breakdance ou encore le beach volley... ainsi qu'à des sports qui ne sont pas au programme des Jeux tels que le karaté, le squash, ou le flying disc. Accessible à tous, avec des frais d'inscription de quelques euros durant les jeux Olympiques et entièrement gratuit durant les jeux Paralympiques, le Club France sera, à l'image des Jeux, un espace de célébration et de découverte de la pratique sportive, inclusif et populaire.

Dans les autres parties du Parc, les délégations étrangères seront à l'honneur. Le « Parc des Nations » accueillera les sportifs et supporters des délégations canadienne, brésilienne, mongole, tchèque, néerlandaise, slovène, portugaise, mexicaine et indienne. Chacune disposera de locaux propres : la Maison du Canada s'installera par exemple à la Cité des Sciences et de l'Industrie tandis que la délégation néerlandaise s'établira au Zénith. La Villette accueillera également un projet culturel organisé par le Centre culturel de Taiwan à Paris.

Cet environnement multiculturel sera aussi un espace de démonstration artistique. Dans le cadre des Olympiades Culturelles lancées par le ministère de la Culture et portées par le Comité d'organisation des JOP et la DRAC de la préfecture de la région Île-de-France, vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) seront invitées à créer vingt pavillons éphémères dans le Parc de La Villette. Depuis plusieurs mois, les élèves conçoivent des prototypes démonstrateurs d'une architecture écologique, sobre et réemployable, en résonance avec les folies de l'architecte Bernard Tschumi qui ponctuent déjà les 55 hectares du Parc. Les 20 « Archi-Folies » seront montées sur site au printemps et accueilleront pendant les Jeux au Club France les fédérations sportives françaises. Structures éphémères, les archi-folies pourront après les Jeux être léguées aux fédérations et aux collectivités qui en feront la demande.



Le parc de la Villette (19^e)

L'interview croisée...

Parmi les lieux des jeux Olympiques et paralympiques en Île-de-France, 13 communes, par ailleurs centre de préparation aux Jeux, vont offrir une programmation culturelle ou agro-gastronomique. Huit communes proposeront une programmation culturelle tournée vers la culture de la délégation qu'elles accueillent et 5 communes développent un programme valorisant l'agriculture et la gastronomie francilienne. Les acteurs au cœur de ces projets nous en disent plus.



Thierry MAILLES, sous-préfet de Fontainebleau

En tant que sous-préfet de Fontainebleau, quelle est votre action dans l'élaboration de la programmation culturelle en lien avec la Corée du Sud ? Quels sont les acteurs mobilisés à vos côtés pour développer des animations pour les Bellifontains ?

À l'occasion des Jeux, le rôle du sous-préfet est celui de l'impulsion et de la coordination des partenaires de cette programmation culturelle. Une multiplicité d'acteurs institutionnels et associatifs interviennent pour préparer un programme culturel autour de la Corée du Sud sur le territoire. Il y a tout d'abord la liaison essentielle avec la

préfecture de région qui anime plusieurs programmes en Île-de-France et assure le lien avec les grands acteurs que sont la Direction régionale aux Affaires culturelles (DRAC), le Centre national du livre et les Musées nationaux, ainsi que l'établissement public du château de Fontainebleau.

Autre partenaire capital, le centre culturel coréen, émanation de l'ambassade de Corée, qui nous a proposé de nombreuses animations et spectacles. Ensuite, les collectivités territoriales au premier rang desquelles, la municipalité de Fontainebleau et le Conseil départemental de Seine-et-Marne.



Diego LAFORGE, chargé de mission JOP au Service régional de l'alimentation (SRAL) au sein du pôle Offre Alimentaire et Nutrition à la Direction régionale interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF)



Camille MERLE, chargée de mission JOP au Service Régional de la Formation et du Développement à la Direction régionale interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF)

Qu'est-ce qu'un CPJ agro-gastronomique ? Quelles sont les actions qui seront développées et les partenaires mobilisés ?

À l'initiative du préfet de la région d'Île-de-France, les CPJ agro-gastronomiques, baptisés désormais « Les Saveurs Olympiques », réuniront gastronomie, sport et métiers de l'agriculture et de l'alimentation en mars et avril 2024 pendant 3 jours dans 5 communes d'Île-de-France : Rambouillet (78), Draveil (91), Villeneuve-la-Garenne (92), Cergy -Pontoise (95) et Meaux (77). Sous la coordination de la Direction régionale interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de

la Forêt (DRIAAF) Île-de-France, et portées par les préfetures et les communes, en partenariat avec le conseil régional, les chambres d'agriculture, des métiers et de l'artisanat et la DRAJES, ces festivités incluront des marchés de producteurs, des animations gastronomiques et sportives et la valorisation des métiers de l'agriculture et de l'alimentation avec le camion de « L'Aventure du Vivant ».

Ce sera une expérience unique, célébrant les richesses de la région francilienne.



Dorothee VILLEMAUX, chargée de mission Olympiade culturelle à la DRAC d'Île-de-France

Comment la DRAC d'Île-de-France se mobilise pour accompagner les préfetures de département et les collectivités dans l'élaboration de programmations culturelles en lien avec les délégations étrangères accueillies dans certains Centres de préparation aux Jeux (CPJ) ?

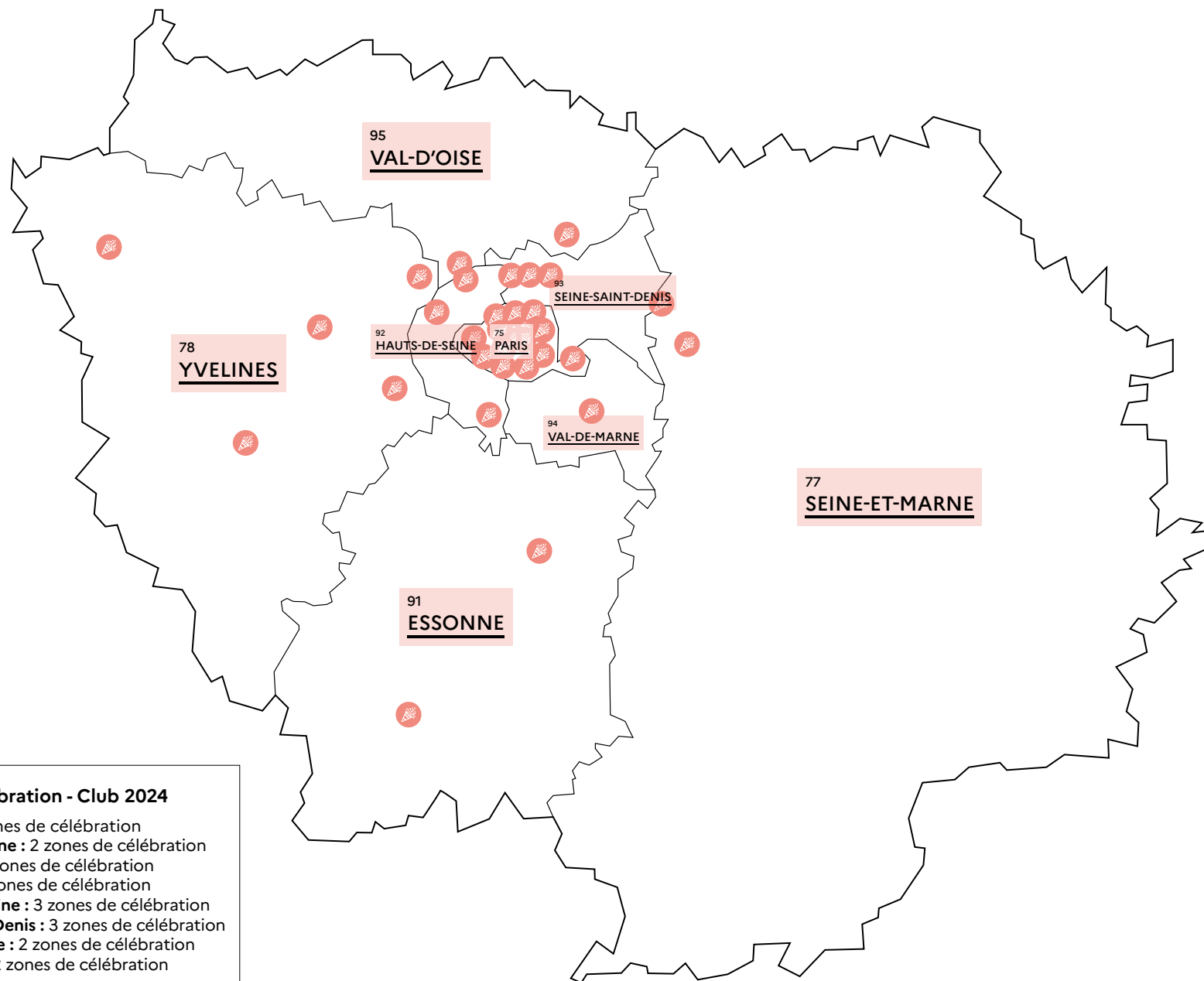
Le rôle de la DRAC Île-de-France est d'accompagner les propositions faites par les communes et de les enrichir en mobilisant différents leviers et ressources artistiques. Une première « brique » apportée à cet édifice a ainsi consisté à orienter le projet de certains partenaires culturels vers les communes accueillant des délégations. C'est le cas pour le Musée Mobile du Centre Georges Pompidou qui fera par exemple étape à Ermont (95) pour l'exposition itinérante « Être(s) vivant(s) » portant sur des œuvres du Centre Georges Pompidou ou à Tremblay-en-France (93). Autre partenaire de la DRAC, le Centre national du Livre s'investit également

pour faciliter l'organisation de rencontres littéraires avec des auteurs du pays accueilli et du Livrodrome, un parc d'attractions littéraires inédit, qui fera étape à Ermont (95) et Saint-Germain-en-Laye (78).


Une deuxième « brique » consiste à s'appuyer sur des structures culturelles reconnues pour l'exigence de leur programmation artistique et implantées à proximité des CPJ culturels, pour proposer des actions artistiques – concerts, expositions, ateliers de pratique musicale, chorégraphique, circassienne... en lien avec la culture du pays accueilli et pouvant s'inscrire dans les moments forts de la saison culturelle des communes. L'Espace 1789, situé à Saint-Ouen (93), fait ainsi la part belle dans sa programmation à des artistes – acrobates, danseurs ou musiciens brésiliens.

Enfin, la DRAC pourra apporter un soutien financier aux actions proposées par les communes.

Cartographie des zones de célébration-clubs 2024 en Île-de-France



Légende

-  **Zones de célébration - Club 2024**
- 75. Paris : 25 zones de célébration
- 77. Seine-et-Marne : 2 zones de célébration
- 78. Yvelines : 5 zones de célébration
- 91. Essonne : 2 zones de célébration
- 92. Hauts-de-Seine : 3 zones de célébration
- 93. Seine-Saint-Denis : 3 zones de célébration
- 94. Val-de-Marne : 2 zones de célébration
- 95. Val-d'Oise : 2 zones de célébration